

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Aquitaine Limousin Poitou-Charentes		
Sur proposition du Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Avis n° 2016-7		
Date de validation officielle : 22 Mars 2016	Objet : Avis sur les listes d'espèces sensibles de faune en Aquitaine, à la diffusion des données au titre du SINP.	Vote : ----- -- Présents : 28 Représentés : 10 ----- -- Pour: 38 Contre: 0 Abstention : 0

### **Exposé des motifs**

Après rappel récapitulatif du contexte SINP et la méthode nationale proposée, l'adaptation régionale, validée par le CSRPN d'Aquitaine en septembre 2015, de la méthode de travail sur l'identification des espèces sensibles à la diffusion des données conduite conjointement par l'OAFS et le CBNSA est présentée, ainsi que la démarche employée pour définir les listes d'espèces.

Les listes suivantes sont examinées et font l'objet d'échanges :

- Liste des Amphibiens et des Reptiles
- Liste des Oiseaux,
- Liste des Mammifères.

Les listes d'espèces pour la flore seront présentées ultérieurement.

### **Examen du CSRPN, sur proposition du CST-B**

Il est constaté que les espèces marines tant au niveau national que régional ne sont pas prises en compte.

La méthode, bien que déjà validée, suscite à nouveau des discussions notamment sémantiques sur les questions de diffusion, de mise à disposition et d'extraction de données, sur l'affectation des classes de découpages géographiques dans la codification de 1 à 4 des informations autorisées.

L'adéquation avec les informations sur les espèces de l'inventaire ZNIEFF a été évoquée et prise en compte dans le travail.

### **Décision du CSRPN-ALPC**

**La liste des amphibiens et des reptiles est validée à la majorité et une abstention.**

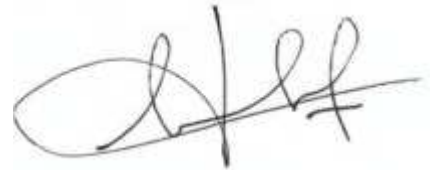
**La liste des oiseaux fait l'objet de quelques lacunes (Lagopède alpin, Pouillot ibérique, Faucon pèlerin, Milan royal en hivernage, Bruant ortolan en reproduction) qui seront ajoutées à la liste présentée. La liste est validée à l'unanimité sous réserves des compléments formulés.**

**La liste des mammifères doit être complétée avec le Campagnol amphibie et ne traite pas des Chiroptères. La liste est validée, hors chiroptères, à l'unanimité.**

**La liste des chiroptères qui pourrait s'appuyer sur la proposition de liste nationale doit être examinée de manière plus approfondie. Sa validation est ajournée.**

A Artigues-près-Bordeaux, le 22 Mars 2016.

Le Président du CSRPN-ALPC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Chabrol', with a large loop at the beginning and a horizontal stroke at the end.

Laurent CHABROL